

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

4ème TRIMESTRE – année 2017

SOMMAIRE

I - DELIBERATIONS

SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2017

- 1- *Intercommunalité-Approbation des statuts de Loudéac Communauté Bretagne Centre.*
- 2- *Avis sur les dérogations à l'interdiction du travail le dimanche accordées au titre de l'année 2018 et en application de la loi Macron.*
- 3- *7 Décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales – Compte rendu.*

Finances

- 4- *Budget Ville – Admission en non-valeur dette relative à des prestations scolaires.*
- 5- *Budget Ville – Prestations du Syndicat Départemental d'Energie 22 (SDE 22)*
- 6- *Budget Ville-Subventions aux associations sportives – deuxième répartition.*

Contrats et Conventions

- 7- *Contrat de maintenance médiathèque*
- 8- *Convention tripartite de mise à disposition de la salle de danse des Aquatides.*
- 9- *Convention SDIS.*
- 10- *Convention de servitude GRDF BRETAGNE – Commune de Loudéac.*

Foncier

- 11- *Désaffectation et déclassement d'une partie du domaine public située à Kersuguet en vue de son aliénation.*
- 12- *Désaffectation et déclassement d'une partie du domaine public – chemin des Livaudières – en vue de son aliénation.*

.../...

13- Rue Surcouf – servitude GRDF.

14- Tilivet – Projet de centrale photovoltaïque / Promesse de bail emphytéotique / Reconduction.

15- Ancienne Inspection Académique – Désaffectation et déclassement.

Travaux

16- Pose de l'éclairage public sur la rue Camille Claudel (entrée du lotissement) – Lanternes et candélabres déjà acquis en 2016.

Personnel

17- Mise en place du compte épargne temps.

18- Modification du Tableau des Effectifs.

19- Motion.

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2017

1 – Intercommunalité – Approbation du montant définitif des Attributions de Compensation

2 – Décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Compte Rendu. (10 décisions)

Finances

3 – Budget Ville – Tarifs 2018

4 – Budget Assainissement – Tarifs 2018

5 – Participation financière des Mairies de Plémet /Les Moulins et La Motte au Festival Mini-Mômes & Maxi-Mômes 2017

6 – Autorisation d'exécution de dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2018

7 – Budget Ville – Prestations du Syndicat Départemental d'Energie 22 (SDE 22)

8 – Budget Ville – Subvention «chèque Sport et Culture 2017 » aux associations

9 – Budget Ville – Mise à disposition de l'EPCI de l'aire d'accueil des gens du voyage.

10 – Budget Ville – Transfert à l'EPCI des zones d'activités du Parc Triskell et de l'Espace Synergie.

.../...

11 – Budget Ville – Fonds de concours LCBC aux dépenses engagées par la Ville

Urbanisme

12 – Délégation du Droit de Prémption Urbain

Foncier

13 – Echange sans soulte – rue Auguste Renoir – M. LE ROUX Maurice

14 – Convention d’occupation précaire à titre gratuit et révocable – parcelle WN 32 à Aquarèv

15 – Convention d’occupation précaire à titre gratuit et révocable – parcelle ZK 558 « la Loge »

16 – Travaux – Création d’un parcours de pêche labellisé sur le petit étang des Ponts-ès-Bigots

Personnel

17 – Mise en place du RIFSEEP – Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l’Expertise et de l’Engagement Professionnel

18 – Modification du Tableau des Effectifs.

19 – Désignation d’un représentant au Conseil de Vie Sociale – ADAPEI NOUELLES 22

20 – **finances** – Budget Ville – Admission en non valeur

II - ARRETES

A – ARRETES DU MAIRE DE PORTEE GENERALE

1- Budget Ville – Maison des Jeunes – Tarifs 2017 pour activités à compter du 20 octobre 2017

2- Prêt Crédit Mutuel de Bretagne de 550 000,00 €

3- Budget Annexe « Assainissement » - Tarifs 2018

4- Budget Principal – Palais des Congrès et de la Culture-Modification d’une régie d’avances.

.../...

- 5- *Budget Principal –Guichet unique-Régie de recettes et d’avances – Arrêté de fin de fonction d’un régisseur suppléant*
- 6- *Budget Ville-Maison des Jeunes – tarifs décembre 2017 pour activités*
- 7- *Délégation des fonctions d’officier de l’Etat Civil à M. Romain BLETEAU pour la célébration d’un mariage prévu le 30 décembre 2017 à 13h45.*
- 8- *Arrêté municipal portant dérogation au repos dominical les dimanches 16 septembre 2018-2, 9 16 et 23 décembre 2018 pour les commerces de détail loudéaciens, les week-end du 20-21 janvier 2018, 17-18 mars 2018, 16-17 juin 2018, 15-16 septembre 2018,13-14 octobre 2018 pour les concessions automobiles.*

B - ARRETES DU MAIRE EN MATIERE DE POLICE ET DE CIRCULATION

- 9- *Arrêté portant mise en demeure d’identification et d’évaluation comportementale portant diagnose de catégorie de 4 chiens de type molossoïde.*
- 10- *Arrêté municipal portant mise en demeure d’une évaluation comportementale d’un chien mordeur et d’une mise sous surveillance sanitaire.*
- 11- *Réglementation de la circulation et du stationnement rue Charles Lansard, square des déportés, rue Henri Le Vézouët.*
- 12- *Réglementation du régime de priorité rue des Tilleuls et rue Anatole Le Braz.*
- 13- *Arrêté Municipal instituant le règlement intérieur de l’abri d’urgence, 20, rue Neuve.*
- 14- *Arrêté portant règlement de la circulation et du stationnement à l’occasion de travaux d’assainissement, d’eau potable et réseaux divers (ERDF, GDF, Télécom) sur le territoire de Loudéac entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2018 pour la durée des chantiers.*
- 15- *Arrêté interruptif de travaux 8, Place Notre Dame-parcelle AN n° 194.*

.../...

C - ARRETES DU MAIRE EN MATIERE D'AUTORISATIONS D'URBANISME

16- Arrêté d'alignement n° AL 022 136 17 0072 – 5, rue Aristide Briand, cadastrée AD 283

17- Arrêté d'alignement n° AL 022 136 17 0073–impasse de la Finvalle, cadastrée AK 79 – 122 – 210.

18- Arrêté d'alignement n° AL 022 136 17 0074–12, Bd Castel cadastrée AB 307.

19- Arrêté d'alignement n° AL 022 136 17 0075- Lieu-dit La Prise, cadastrée AM 331 et AM 328.

20- Arrêté d'alignement n° AL 022 136 17 0076– 13, lieu-dit Le Ménec, cadastrée ZP 125.

21- Arrêté d'alignement n° AL 022 136 17 0077–17 bis, rue Neuve, cadastrée AE 137- 413-414-415-489-514-516-519-519-520-521-522-524.

22- Arrêté d'alignement n° AL 022 136 17 0078-rue de Très le Bois, cadastrée YE 164.

23- Certificat Individuel de Bornage n° AL 022 136 17 0078 bis- rue de Très le Bois, cadastrée YE 164.

24- Arrêté d'alignement n° AL 022 136 17 0079- 15, rue du Dr Robin cadastrée AC 164.

25- Arrêté d'alignement n° AL 022 136 17 0080– Venelle Victor Boner, cadastrée AP 222.

26- Arrêté d'alignement n° AL 022 136 17 0081– 22 T, rue de Pérée, cadastrée AP 393.

27- Arrêté d'alignement n° AL 022 136 17 0082- La Grande Ville Audrain, cadastrée ZD 10-51.56.

28- Arrêté d'alignement n° AL 022 136 17 0083– 82, rue du Dr Plesse, cadastrée ZK 505.

29- Certificat individuel de Bornage n° AL 022 136 17 0083 bis– 82 rue du Dr Plesse, cadastrée ZK 505.

30- Arrêté d'alignement n° AL 022 136 17 0084– 7 rue des Primevères, cadastrée AO 174.

31- Certificat individuel de bornage n° AL 022 136 17 0084 bis – 7, rue des Primevères, cadastrée AO 174 *.../...*

32- Arrêté d'alignement n° AL 022 136 17 0085 – au lieu-dit La Prise, cadastrée YA 58.

33- Arrêté d'alignement n° AL 022 136 17 0086 – 44, rue Bigrel, cadastrée AP 341.

34- Certificat Individuel de Bornage n° AL 022 136 17 0086 bis-44, rue Bigrel, cadastrée AP 341.

35- Arrêté d'alignement n° AL 022 136 17 0087, La Grande Prise, cadastrée YH 259.

36- Arrêté d'alignement n° AL 022 136 17 0088-4, avenue des Combattants, cadastrée AE 515.

37- Arrêté d'alignement n° AL 022 136 17 0089- La Lande du Bois, cadastrée ZN 154.

38- Arrêté d'alignement n° AL 022 136 17 0090- 22, Bd Henri Castel, cadastrée AB 26.

39- Certificat Individuel de Bornage n° AL 022 136 17 0090 bis-22, Bd Henri Castel, cadastrée AB 26.

40- Arrêté municipal prescrivant la poursuite de l'exploitation de l'E.R.P « Big Mat », ZA des Parpareux.

41- Arrêté municipal prescrivant la poursuite de l'exploitation de l'E.R.P « Palais des Congrès et de la Culture », Bd des Priteaux.